

Le Havre, le 02 novembre 2019

Dossier n° : 19-5-33674

ARELAUNE EN SEINE

Locaux Idreva

Essai de choc 1200 J sur barreaudage

Selon la norme NF P 08-301 d'avril 1991 : « Ouvrages verticaux des constructions - Essais de résistance aux chocs - Corps de chocs - Principe et modalités générales des essais de choc. »

Intervention du 29 octobre 2019

Rapport : R-19-5-33674-2A

A	02/11/19	A. BONNIN	J. FOUACHE	A. BONNIN	4 + (A)	1 ^{ère} diffusion
Indice	Rédaction	Etabli par	Vérifié par	Approuvé par	Nb pages	Observations

Agence NORMANDIE

273, boulevard Jules Durand
76 600 LE HAVRE


Tél : 02 35 25 84 70

Fax : 02 35 25 48 65

Courriel : normandie@rincéntbtp.fr


SARL au capital de 35000€

RCS LE HAVRE 497 735 431

Client :	Idreva	N° Page	3	
Désignation :	Essai sur barreaudage	N° Dossier	19-5-33674	
Site :	Locaux Idreva	N° Document :	R-19-5-33674-2A	
Adresse :	Arelaune sen Seine	Indice :	A	

SOMMAIRE

1. Généralités	4
2. But des essais	4
3. Résultats	4
4. Commentaires	4

Client :	Idreva	N° Page	4	
Désignation :	Essai sur barreaudage	N° Dossier	19-5-33674	
Site :	Locaux Idreva	N° Document :	R-19-5-33674-2A	
Adresse :	Arelaune sen Seine	Indice :	A	

1. Généralités

A la demande et pour le compte de la société **IDREVA** (représentée pour cette affaire par Monsieur HAINNEVILLE Eric), **RINCENT BTP SERVICES NORMANDIE** a été mandatée pour réaliser une campagne d'essai sur des barreaudages suivant la norme NF P 08-301 d'avril 1991 dans les locaux de la société IDREVA dans la commune de l'Arelaune sur Seine (76), route de Pont Audemer.

Cette prestation est réalisée afin de s'assurer de la résistance des barreaudage aux prescriptions de la norme NF P 08-301 d'avril 1991 : « Ouvrages verticaux des constructions - Essais de résistance aux chocs - Corps de chocs - Principe et modalités générales des essais de choc. »

L'intervention a eu lieu le 29 octobre 2019 sur le site.

2. But des essais

Essai de choc 1200 J

L'essai de choc 1200 joules est réalisé de la manière suivante :

- Lâcher un sac sphéroconique de 50 kg d'une hauteur de 2,40m.
- Répéter l'opération 3 fois.
- Vérifier que le sac ne traverse pas le barreaudage.

$$E = m.g.h = 50\text{kg} \times 9,81 \times 2,40\text{m} = 1200 \text{ joules}$$

3. Résultats


Les résultats de l'essai se trouvent dans le tableau suivant :

Type d'essai	Positionnement	Traversée du barreaudage	Interprétation des résultats	Observations
Essai de choc	Barreaudage	Non	Satisfaisant	Aucune anomalie


4. Commentaires

Le barreaudage soumis à l'essai dans les locaux de la société IDREVA le 29 octobre 2019 satisfait aux essais de chocs à 1200 joules suivant les critères de la norme NF P 08-301 d'avril 1991.

Arnaud BONNIN
 Responsable Rincent Normandie

Client :	Idreva	N° Page	Annexe	
Désignation :	Essai sur barreaudage	N° Dossier	19-5-33674	
Site :	Locaux Idreva	N° Document :	R-19-5-33674-2A	
Adresse :	Arelaune sen Seine	Indice :	A	

ANNEXES

Client :	Idreva	N° Page	Annexe	
Désignation :	Essai sur barreaudage	N° Dossier	19-5-33674	
Site :	Locaux Idreva	N° Document :	R-19-5-33674-2A	
Adresse :	Arelaune sen Seine	Indice :	A	



Barreaudage